



La charte du Meu

Depuis les années 2000, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu œuvre avec les différents acteurs sur l'amélioration de la qualité de l'eau. Après la mise en place des Mesures Agro-Environnementales pour les agriculteurs, de la charte de désherbage communal pour les collectivités, il nous paraît important d'accentuer la sensibilisation du grand public et particulièrement des jardiniers amateurs sur la problématique des pesticides.

Aussi le Syndicat avec un partenariat d'associations a décidé d'engager le bassin versant dans cette démarche cette année.

Partenaires institutionnels et associatifs signataires

- ☞ Syndicat Mixte du bassin versant du Meu
- ☞ Eureka emplois services de Montfort
- ☞ Les jardiniers de France
- ☞ Les jardins de Brocéliande de Bréal
- ☞ L'écomusée du Pays de Montfort sur Meu



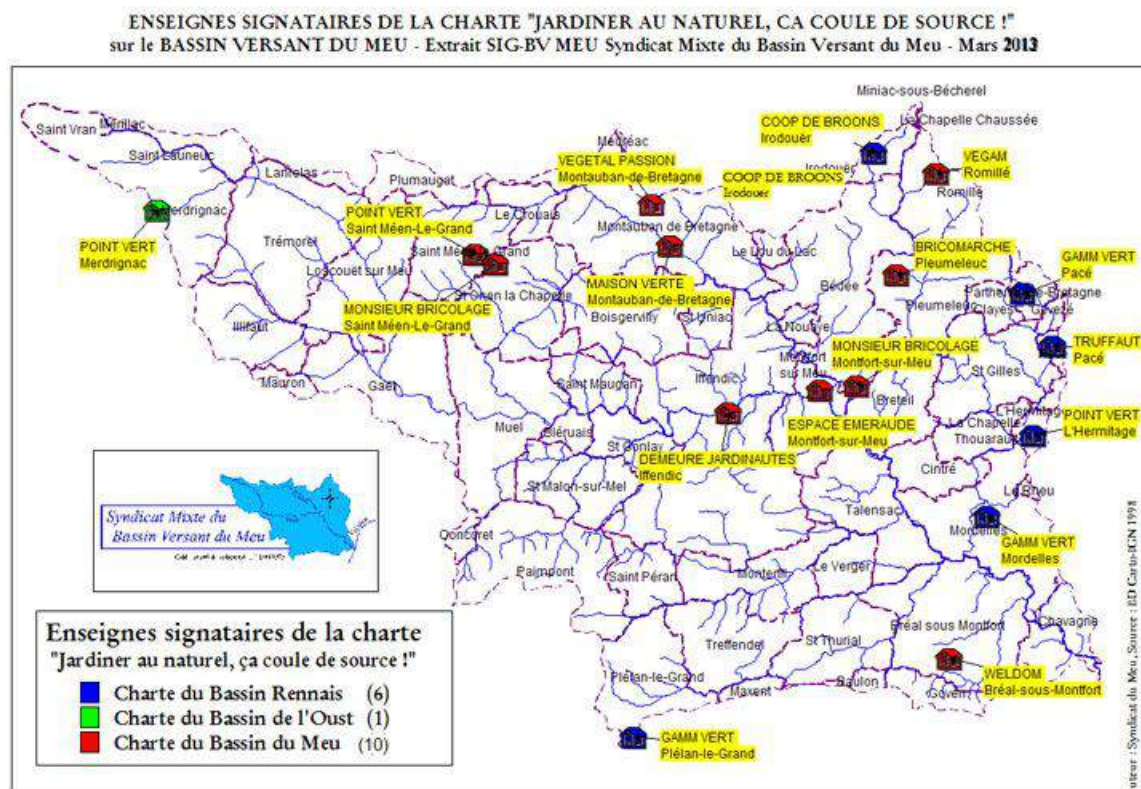
Contacts :

- ☞ **Carole Fouville** – Syndicat du Meu - 02 99 09 25 45 - syndicat-du-meu@wanadoo.fr

Territoire

Le territoire visé par la charte regroupe les 38 communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant du Meu soit plus de 80 000 habitants. Le bassin versant du Meu s'étend sur 815 km².

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Meu est le porteur de projet du Contrat Territorial du Bassin Versant du Meu.



Sur ce territoire, **9 jardineries** ont signé la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » :

Bricomarché	Pleumeleuc
Demeuré Jardinautes	Iffendic
Espace Emeraude	Montfort-sur-Meu
La Maison Point Vert	Montauban-de-Bretagne
Mr Bricolage	Montfort-sur-Meu
Mr Bricolage	Saint-Méen-le-Grand
Point Vert	Saint-Méen-le-Grand
Vegam	Romillé
Weldom	Bréal-sous-Montfort